



**Appel à participation au 15^e séminaire doctoral franco-allemand
en droit public comparé, international et européen
Paris, du 25 au 27 juin 2020**

L'École de droit de la Sorbonne, l'Université de Strasbourg, l'Université Albert-Ludwig de Fribourg-en-Brigau, l'Université allemande des sciences administratives de Spire (DUV Speyer) et l'Université de Reims Champagne-Ardenne organisent en collaboration avec l'Université de Milan, l'Université Ruprechts-Karls d'Heidelberg et l'Institut Max Planck pour le droit public comparé et le droit international le **15^e séminaire doctoral franco-allemand en droit public comparé, en droit international public et en droit européen** sous la direction de M. le Professeur David Capitant. Il se tiendra à Paris du 25 au 27 juin 2020 et se déroulera dans le cadre d'une coopération entre le Collège doctoral franco-allemand « Les droits publics nationaux face à l'intégration européenne » et le partenariat académique franco-allemand « HeiParisMax » avec le soutien de l'Université franco-allemande.

Le thème général du séminaire porte sur les **développements récents du droit public comparé, international et européen.**

Les contributions pourront porter sur un aspect du sujet de thèse des doctorants participants, ou sur tout autre thème se rapportant à leurs travaux de recherche. Ceci dans une **perspective privilégiant les comparaisons entre la France et l'Allemagne (ou l'Italie)**. S'il s'agit d'un sujet de droit interne, celui-ci devra établir des parallèles avec le droit européen ou faire référence au droit international.

Conditions et modalités de participation :

Ce séminaire vise à réunir des jeunes chercheurs travaillant sur des **thèmes d'intérêt commun quel que soit l'angle disciplinaire choisi**. Elle s'adresse ainsi aux doctorant(e)s, jeunes docteurs, post-doctorants, docteurs habilitants et collaborateurs scientifiques intéressés, sans condition de nationalité.

Chaque intervenant présentera sa communication dans la langue de son choix, français ou allemand, exceptionnellement en anglais, **et devra disposer d'une compréhension orale suffisante de l'autre langue, afin de pouvoir participer aux débats**. Les sujets sont abordés sur la base des contributions présentées par les participants (20 min.). Ces interventions font l'objet d'un commentaire par un autre participant (5 min.), puis d'une discussion approfondie encadrée scientifiquement par les professeurs français et allemands participant à ce séminaire. L'orientation thématique du séminaire étant large, les contributeurs doivent présenter leur sujet d'une manière adaptée à un public de chercheurs dans des domaines divers.

La validation des candidatures incombe au Comité scientifique du séminaire. L'ensemble des frais (transport, restauration et hébergement) sera pris en charge grâce au soutien de l'Université Franco-Allemande.

Si vous souhaitez participer à ce séminaire, nous vous invitons à nous faire parvenir dans les meilleurs délais, et **au plus tard le 3 mai 2020**, un résumé de votre projet de communication (au maximum une demi-page) accompagné d'un C.V. et le cas échéant d'une liste de publications, à l'adresse suivante :

cdfa2020@gmail.com

N'hésitez pas à nous joindre à cette adresse pour toute question éventuelle !

Pour plus de renseignements : <http://www.jus-publicum.eu/>

Comité scientifique :

Pr. David Capitant (Paris 1), Pr. Aurore Gaillet (Toulouse 1), Pr. Diana-Urania Galetta (Milan), Pr. Catherine Haguenu-Moizard (Strasbourg), Pr. Thomas Hochmann (Reims), Pr. Matthias Jestaedt (Fribourg), Pr. Olivier Jouanjan (Paris 2), Pr. Evelyne Lagrange (Paris 1), Pr. Johannes Masing (Fribourg), Pr. Anne Peters (MPII Heidelberg), Pr. Karl-Peter Sommermann (Spire)